



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Rapport d'activité **de la Revue française de psychanalyse 2022**

V. Kapsambelis

Le présent Rapport d'activité 2022 ne comporte pas, malheureusement, les habituelles données chiffrées (nombre d'abonnés, nombre de ventes au numéro, nombre de consultations sur Cairn, nombre d'achats article par article) ; en effet, les Puf n'ont pas été en mesure de nous les fournir au moment où sont écrites ces lignes. Ainsi le présent Rapport donnera seulement des données qualitatives. Nous espérons que, d'ici l'AG de la SPP, ces données chiffrées nous seront parvenues et intégreront une version rectificative du rapport 2022.

Le nouveau comité de rédaction

Comme signalé dans le Rapport 2021, le comité de rédaction installé en septembre 2020 comporte de membres de pays autres que la France ou issus de sociétés psychanalytiques autres que la SPP, dans le but d'enrichir les différentes sensibilités psychanalytiques qui s'expriment dans l'espace francophone et dans le cadre de l'API. Rappelons que les membres du comité de rédaction sont également des « lecteurs », produisant des commentaires anonymes, très souvent détaillés, sur les articles soumis.

Le comité de rédaction à la fin 2022 est composé comme suit :

Directeur : Vassilis Kapsambelis (Paris)

Directrices adjointes : Aline Cohen de Lara (Paris), Martine Girard (Toulouse), Sabina Lambertucci-Mann (Paris)

Conseillère auprès de la direction : Chantal Lechartier-Atlas (Paris)

Rédacteurs : Riadh Ben Rejeb (Tunis), Klio Bournova (Lyon), Kalyane Fejtö (Paris), Jean-François Gouin (Paris), Denis Hirsch (Bruxelles), Piotr Krzakowski (Paris), Marcela Montes de Oca (Paris), Pascale Navarri (Marseille), Michel Picco (Aix-en-Provence), Puertas Pilar (Bilbao), Thierry Schmeltz (Troyes), Monique Selz (Paris), Benoît Servant (Paris), Hélène Suarez-Labat (Paris), Nathalie Zilkha (Genève).

Responsable de la Revue des livres : Sabina Lambertucci-Mann

Responsable de la Revue des revues : Benoît Servant

Deux ou trois départs sont annoncés pour les mois à venir, nous procéderons donc début 2023 à de nouveaux recrutements de rédacteurs.

Nous nous appuyons toujours sur l'important travail effectué par Philippe Bonilo en tant que secrétaire de rédaction, et sur celui de Philippe Daubry, dont le rôle a été heureusement revalorisé auprès du site de la SPP (et de la RFP), ce qui nous permet de nous appuyer sur ses compétences pour maintenir le site de la revue (rfpsy.fr) dans l'actualité de la parution de nos numéros, de nos activités et manifestations, etc.

Après les changements intervenus au cours de l'année 2020 dans la revue (résumés plus longs, présentés en anglais en début d'article avec les dates de réception et d'acceptation, en français et en espagnol en fin d'article), nous attendons maintenant, avec l'aide des Puf, le moment opportun pour réitérer notre demande d'intégrer la banque d'indexation de l'APA (American Psychological Association). Rappelons que cette intégration est vivement souhaitée par nos collègues psychologues menant des carrières universitaires, car elle permet la prise en compte des articles publiés par des psychanalystes dans les processus d'élection à des postes universitaires.

Comme indiqué l'année dernière, chaque numéro de la revue (sauf le cinquième, dédié au CPLF) se compose désormais de quatre parties bien distinctes :

a) **Thème** : il comporte la moitié environ des textes du numéro (une dizaine), portant sur un thème présenté dans un argument rédigé par deux ou trois membres du comité de rédaction de la RFP, qui ont aussi la responsabilité du choix des articles soumis au titre du thème. L'argument est disponible plusieurs mois avant la date limite de réception des articles, de façon à ce que nos membres, et plus généralement le public qui consulte notre site internet, puissent en prendre connaissance et éventuellement proposer un article.

En 2022, la revue a publié des textes sur quatre thèmes :

1) RFP 1/2022 : « Précocité » (Rédacteurs : Michel Picco, Hélène Suarez-Labat, Coordination : Aline Cohen de Lara),

2) RFP 2/2023 : « Pouvoir des imagos » (Rédacteurs : Kalyane Fejtö, Jean-François Gouin, Coordination : Sabina Lambertucci-Mann),

3) RFP 3/2022 : « Espérance » (Rédacteurs : Benoît Servant, Pilar Puertas, Coordination : Martine Girard),

4) RFP 4/2022 : « L'absence » (Rédacteurs : Marcela Montes de Oca, Thierry Schmeltz, Coordination : Aline Cohen de Lara, Argument de Jean-Louis Baldacci) ;

et bien sûr, le numéro 5, celui du CPLF (« L'objet, l'autre »), avec comme rédacteurs Kalyane Fejtö, Marcela Montes de Oca, Pilar Puertas, Benoît Servant, et comme coordinateurs Vassilis Kapsambelis et Sabina Lambertucci-Mann.

b) **Dossier**, ensemble qui réunit 4 à 6 textes autour d'un sujet donné. Les dossiers de l'année 2022 ont été :

- RFP 1/2022 : « La psychothérapie psychanalytique corporelle »,
- RFP 2/2022 : « L'associativité lors de la première séance » (textes issus du colloque du Pôle psychanalytique de l'ASM 13),
- RFP 3/2022 : « Trauma ou pulsion, trauma et pulsion », une nouvelle traduction de l'essai classique d'Ilse Grubrich-Simitis,

- RFP 4/2023 : « Il y a cent ans, Freud organise un concours » : un retour sur les débats Freud-Ferenczi d'il y a cent ans sur la technique et ses implications théoriques.

c) **Rubriques**, section qui est composée d'articles de toute thématique. Depuis le nouveau comité de rédaction de septembre 2020, nous avons fourni un effort particulier afin d'encourager l'envoi spontané d'articles en dehors de la thématique prévue par les arguments, de façon à ce que la RFP se rapproche davantage du profil d'une revue au sens propre du terme et s'éloigne d'un profil de *volume collectif* autour du thème de chaque numéro. Cette évolution nous a semblé nécessaire pour plusieurs raisons :

- mieux distinguer la RFP des *Débats en psychanalyse*, et plus généralement des volumes collectifs, qui sont devenus très nombreux ces dernières années chez les éditeurs ;
- modifier une image donnée parfois par la revue d'un groupe de rédacteurs qui décide de la thématique des articles publiés et éventuellement des auteurs, laissant peu de place aux articles envoyés spontanément ;
- élargir de facto les thématiques que le lecteur peut trouver abordées dans chaque numéro.

d) **Revue** (Revue des livres, Revue des revues, Revue des scènes) propose des présentations critiques portant sur l'actualité de la psychanalyse française et internationale dans l'édition, la presse et les arts.

Rappelons que, pour continuer à bénéficier d'une TVA réduite sur la revue à 2,1 % (au lieu de 5,5 % sur les livres et revues), nous sommes tenus de publier 20 % d'articles variés par numéro (c'est-à-dire des articles « non thématiques ») et environ 10 % d'articles ayant trait à l'« actualité » (revues des livres ou des revues). Le numéro Congrès (n° 5) ne bénéficie donc pas de cette réduction, toutefois, il importe de maintenir sa spécificité, essentielle au rayonnement de la psychanalyse et au rôle de la SPP.

Nous avons évoqué lors du rapport d'activité 2021 le nouveau fonctionnement du comité de rédaction, avec l'utilisation d'un tableur en ligne qui permet à chaque membre du comité de rédaction de poster des commentaires sur les articles qui y sont publiés anonymement, seul le secrétaire de rédaction (Philippe Bonilo), et éventuellement le directeur de la revue, Vassilis Kapsambelis (si l'article lui est envoyé à son adresse personnelle) connaissant le nom de l'auteur.

La soumission d'articles au titre des Rubriques a démarré plutôt timidement à partir de la fin 2020, pour connaître une certaine accélération au cours des derniers mois 2022, comme si nos lecteurs et potentiels auteurs avaient respecté un temps de latence avant de s'assurer que les engagements d'une lecture anonyme, d'un commentaire détaillé et approfondi, et d'une possibilité, *in fine*, d'être publié dans la revue, indépendamment de toute thématique préétablie, seraient bien tenus. Au cours de l'année, il y a eu également des rencontres avec tel ou tel groupe de collègues (régional ou AEF) afin de mieux expliquer le nouveau fonctionnement de la revue et lever d'éventuels doutes sur les processus de sélection des articles publiés.

Comme indiqué l'année dernière, nous restons vigilants sur la nécessité pour les articles soumis de respecter les « Instructions aux auteurs » pour la longueur des textes, la présentation du tapuscrit, la rédaction des références bibliographiques et du résumé, d'une part pour consolider notre place dans les différentes banques de données scientifiques (très attentives au formalisme des textes), d'autre part parce que la revue n'a pas de temps de secrétariat pour effectuer ce travail à la place des auteurs, comme on a pu le faire autrefois.

De même, nous restons très vigilants sur toute question relative à la confidentialité de la clinique dans les textes soumis à publication.

Sur le site de la RFP (www.rfpsy.fr), rubrique « Proposer un article », on trouve les arguments, les Instructions aux auteurs, la bibliographie standardisée des Œuvres de Freud, et le fichier de style à adopter pour la rédaction d'un article.

Le colloque de la Rfp

Le colloque de la RFP 2022 s'est tenu en visioconférence le 5 février 2022 avec comme thème « *Précocité* » (thème du premier numéro 2022 de la revue), sous la direction de Michel Picco et Hélène Suarez Labat, et avec comme intervenants Michael Chocron, Elisabeth Cialdella-Ravet, Bernard Golse, Emmanuelle Chervet et Marilia Aisenstein. Il avait comme thème « *Précocité* », soit le thème du premier numéro 2022 de la revue, comme d'habitude. L'ouverture a été assurée par Clarisse Baruch, présidente de la SPP, l'introduction par Aline Cohen de Lara, directrice adjointe de la RFP, la clôture par Vassilis Kapsambelis, directeur de la RFP.

Le colloque a eu 137 inscriptions payantes (ayant rapporté 2360 euros), auxquelles s'est ajouté, d'une part, une soixantaine d'invités, d'autre part, 62 inscriptions d'étudiants en psychologie, pour lesquels nous proposons une inscription gratuite. La baisse de la fréquentation du colloque constatée au cours des cinq dernières années, que nous signalions dans notre Rapport d'activités 2021 s'est donc inversée cette année. Il est évidemment encore beaucoup trop tôt pour en tirer des conclusions générales, d'autant plus que le contexte épidémique a conduit, cette année 2022 aussi, à organiser le colloque sous format hybride (les intervenants dans la salle de la rue Daviel, le public en visioconférence).

Conclusion

En l'absence de données chiffrées, il est difficile de porter une appréciation complète sur cette année 2022 et sur les efforts de l'ensemble du comité de rédaction pour élargir l'audience de la revue. Une chose est certaine : le nouveau fonctionnement de la revue entraîne un surcroît de travail pour les rédacteurs, il bouscule aussi quelques habitudes prises de longue date. Il s'agit, sans aucun doute, du prix à payer pour maintenir la revue à un niveau conforme aux attentes des lecteurs d'aujourd'hui et compatible avec les exigences scientifiques contemporaines.